

Communiqué de presse

Le Territoire de l'Ouest lance son Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Le Territoire de l'Ouest lance son Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), un nouveau service gratuit à destination de l'ensemble des usagers du territoire qui souhaitent rénover leur logement – qu'il s'agisse de faire face à un habitat dégradé, d'engager des travaux de rénovation thermique et énergétique, ou d'adapter son logement.

Un conseil personnalisé pour orienter chaque usager

Grâce à ce nouveau service, les habitants du Territoire de l'Ouest peuvent désormais savoir, en un seul point d'entrée, s'ils peuvent bénéficier d'aides pour leur projet de rénovation et identifier le partenaire compétent vers lequel se tourner pour les mobiliser. Ce service met l'accent sur un conseil personnalisé et une orientation adaptée à chaque situation – qu'on soit propriétaire occupant, bailleur ou copropriétaire – dans une relation directe, neutre, gratuite et indépendante.

Un lancement à l'occasion de la Tournée France Rénov'

Le lancement du dispositif a lieu les 16 et 17 octobre, à l'occasion de l'étape de la Tournée France Rénov' accueillie sur le Territoire de l'Ouest. La Caravane France Rénov' sera installée place du Débarcadère à Saint-Paul, de 8h30 à 15h30. Ce dispositif itinérant, porté par les services de l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et qui s'inscrit dans le plan « Électrifions la France ! » du Gouvernement, se matérialise par un village éphémère où le public est accueilli deux jours durant pour découvrir les différents dispositifs d'aide à la rénovation et échanger avec des conseillers France Rénov', présents sur place pour répondre à toutes les questions.

Enjeux de la rénovation de l'habitat sur le territoire

Sur le Territoire de l'Ouest (La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu), la lutte contre l'habitat indigne est une priorité de longue date. Depuis 2013, le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI), porté en partenariat avec l'État et les communes, a permis de repérer et d'accompagner de nombreux ménages en situation de mal-logement. Pour aller plus loin, le Territoire de l'Ouest a créé le Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH) et une régie communautaire qui intervient dans le cadre de travaux d'amélioration pour les ménages occupant des logements repérés comme indignes et éligibles au dispositif. Chaque année, ce sont jusqu'à 25 foyers de l'Ouest qui sont rénovés grâce aux techniciens de la régie

Valorisation de la dynamique locale / portage ECFR'

Pour vous conseiller dans votre projet de rénovation, contactez l'Espace Conseil France Rénov' au **0262 41 15 12**, du lundi au vendredi, de **8h00 à 12h30** et de **13h15 à 16h00**. Pour en savoir plus sur la tournée France Rénov' : [c'est ici \(cliquer\)](#)

Contact presse

Julie TOUZET

Chargée de Communication au Territoire de l'Ouest

06 92 69 64 54